

Autres dénominations : Kinésithérapeute chiropracteur / Kinésithérapeute chiropractrice • Kinésithérapeute chiropraticien / Kinésithérapeute chiropraticienne • Kinésithérapeute ostéopathe • Masseur kinésithérapeute / Masseuse kinésithérapeute • Masseur kinésithérapeute rééducateur / Masseuse kinésithérapeute rééducatrice • Physiothérapeute

Présentation du métier

Le / La kinésithérapeute assure la rééducation des personnes atteintes de paralysies, de troubles neurologiques et des accidentés. Il ou elle aide les enfants et adultes souffrant d'affections respiratoires, circulatoires ou rhumatismales à retrouver une fonction motrice normale.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute -DEMK-.

Des formations complémentaires (kinésithérapie pédiatrique, reconstruction posturale, kinésithérapie respiratoire et cardio-vasculaire, ...) et des spécialisations (ostéopathie, chiropractie, myothérapie,) peuvent être requises.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

Compétences professionnelles

- Aspiration rhino-pharyngée
- Biomécanique
- Concevoir le projet thérapeutique et arrêter les modalités d'intervention selon l'âge, la pathologie, l'activité du patient
- Détecter des contre-indications suite à des fractures, des infections osseuses et orienter le patient vers un médecin, psychologue, ...
- Ergonomie
- Gestes d'urgence et de secours
- Identification des signes et du degré de la douleur
- Identifier le besoin du patient et échanger des informations (traitements en cours, antécédents médicaux, radiographies, ...)
- Mener des actions de suivi d'activités physiques et sportives de compétition
- Organiser la séance de kinésithérapie et l'adapter
- Pratiquer des séances de kinésithérapie
- Réaliser le diagnostic masso kinésithérapique (bilan des déficiences, ...) à partir de tests de force musculaire, de posture, ... et le présenter au patient
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Rééducation posturale
- Traumatologie

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- S'adapter aux changements
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1404 - Kinésithérapie](#).